L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Votre choix sur porte sur un accueil individuel, retrouvez toutes les infos sur le service d'accueil familiale municipal, les Assistantes Maternelles (AsMats) du secteur privé et l'ACMA, l'aide au choix du mode d'accueil

POUR CONNAITRE TOUTES LES INFORMATIONS SUR L'AIDE AU CHOIX DU MODE D'ACCUEIL (ACMA) CLIQUEZ ICI

L'ACCUEIL INDIVIDUEL MUNICIPAL

Le Service d'Accueil Familial municipal comprend 3 Assistantes Maternelles employées par la Ville d'Antibes Juan-les-Pins.

La préinscription au Service d'accueil Familial se fait de la même manière que pour une place en crèche collective.

Le SAF est rattaché au Pôle Petite Enfance Laval et géré par la directrice du multi-accueil.

Les parents ne sont pas les employeurs directs de l'assistante maternelle. Ils bénéficient d'un contrat d'accueil et d'une tarification identique à celui d'un accueil collectif municipal.

Les assistantes maternelles du SAF se réunissent plusieurs fois par semaine dans les locaux de la crèche Laval avec les enfants qui leurs sont confiés pour partager des temps collectifs et d'échanges.

Le Service d'Accueil Familial : Vieux Chemin de Saint-Jean
10 places – les enfants de 2 mois à 3 ans révolus sont accueillis au domicile des assistantes maternelles
04 97 21 95 44 – creche-laval@ville-antibes.fr

L'ACCUEIL INDIVIDUEL PRIVÉ

281 assistantes maternelles du secteur privé sont en activité sur le territoire de la Ville et proposent 889 places d'accueil. Elles travaillent de façon indépendante et sont employées directement par le parent. La Convention Collective des Particuliers Employeurs fixe le cadre juridique de leur profession. Retrouvez la convention ici

Il existe sur la ville d'Antibes Juan-les-Pins deux associations d'assistantes maternelles :

- Sources d'Eveil : 30, avenue Amiral Courbet, 06 08 46 20 54 –contact@sourcesdeveil.org – www.sourcesdeveil.com
- Tout Petit à Petit : 1233, chemin de Rastines – 04.93.74. 44.16 –tpap@free.fr

La liste des assistantes maternelles

Retrouvez la liste des assistantes maternelles encore disponibles et leurs coordonnées ici



Le coût

Les assistantes maternelles du secteur privé déterminent librement leur tarif. Les familles peuvent bénéficier de différentes aides financières sous réserve que le tarif n'excède pas un plafond journalier de référence fixé par la CAF. Ce plafond est réévalué annuellement.

A ce salaire de base s'ajoute une indemnité d'entretien obligatoire pour le parent employeur.

- Retrouvez les informations sur le site de la CAF

Les familles peuvent bénéficier d'un crédit d'impôts pour les frais de garde de leur enfant de moins de 6 ans en cas de garde à l'extérieur du domicile.

Le crédit d'impôt est égal à 50% des frais déclarés dans la limite d'un plafond de 2300 euros par an.

- Retrouvez toutes les informations ici

La maison des assistantes maternelles (MAM)

Proposition mixte entre accueil collectif et accueil familial, une MAM est une structure dans laquelle quatre assistantes maternelles au maximum peuvent se regrouper dans un seul et même lieu afin de travailler ensemble hors de leur domicile. L'organisation permet d'accueillir jusqu'à 16 enfants.

La professionnelle travaillant en MAM doit être titulaire d'un agrément spécifique délivré par les Services de PMI du Département, le parent reste l'employeur direct de l'assistante maternelle.

Les MAM sur la Ville d'Antibes Juan-les-Pins :

- Pimprenelle et Nicolas : 126 rue du Bon Air, 04 93 63 07 27
- Bébé se livre : 251 avenue du Général Ferrié, 06 73 75 51 45
- Les Libellules : 107 avenue de Nice, 06 14 58 43 01

La Garde d'Enfant à Domicile permet aux familles qui le souhaitent de faire garder leur enfant à leur domicile par une auxiliaire parentale. Ce mode de garde peut être une alternative aux solutions collectives ou individuelles. Il peut également être un complément à ces modes d'accueil en début ou fin de journée.

La garde peut être partagée entre plusieurs familles, les frais sont alors partagés entre les familles.

Le parent peut, soit embaucher directement une auxiliaire parentale et devient alors particulier employeur, soit passer par un organisme mandataire. Dans ce second cas, la famille peut prétendre, sous conditions, à l'Aide Au Choix du Mode d'Accueil.

L'AIDE AU CHOIX DU MODE D'ACCUEIL



L'ACMA couplée à l'aide de la CAF (CMG), permet d'alléger le coût que représente la garde d'un enfant dans le budget des familles. Elle permet également de réduire l'écart entre le prix d'une place en crèche et celui d'une assistante maternelle privée d'une garde à domicile ou d'une micro-crèche privée affiliée PAJE et de favoriser la réinsertion professionnelle.

Retrouvez les conditions d'octroi de l'ACMA et le dossier d'attribution ici :

- Plaquette d'informations
- Réglement d'attribution ACMA
- Demande d'attribution de l'A.C.M.A
- Autorisation d'utilisation des données personnelles
- Demande de changement de coordonnées bancaires pour le versement de l'ACMA

VILLE D'ANTIBES Juan-les-Pins

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes